

Vos premiers pas *chez*



Le processus éditorial de votre livre
La distribution et la mise en vente de votre livre
Bien comprendre vos ventes et vos droits d'auteur
Gérer la communication et la promotion de votre livre



LE PROCESSUS EDITORIAL DE VOTRE LIVRE

Découvrez les étapes de publication



Edilivre vous édite à travers les étapes ci-dessous dans un délai de trois à cinq mois en moyenne. Tout au long du processus d'édition, notre équipe éditoriale reste à votre écoute pour répondre à vos questions et vous accompagner.

1 – Dépôt et sélection

Notre comité de lecture sélectionne attentivement les manuscrits que nous recevons. Une fois que vous aurez déposé votre manuscrit sur Edilivre.com, une réponse vous sera apportée sous 2 à 3 semaines.

2 – Contrat, informations complémentaires et services optionnels

2.1 – Envoi du contrat de publication

Si votre manuscrit est retenu par notre comité de lecture, Edilivre vous fera alors parvenir un mail dans lequel vous trouverez en pièce jointe votre contrat de publication à nous retourner au plus vite par courrier en deux exemplaires complétés, paraphés et signés.

2.2 – Enrichissement de vos informations complémentaires

Dans ce même mail, Edilivre vous invitera à vous connecter sur votre compte auteur afin d'enrichir vos informations complémentaires, à savoir :

- un résumé de votre livre (environ 800 caractères espaces compris)
- une biographie de l'auteur (environ 500 caractères espaces compris) - *facultatif*
- une photo de l'auteur au format GIF ou JPEG - *facultatif*

Nous attirons votre attention sur l'importance d'enrichir ces informations afin d'offrir plus de contenu à votre livre et d'augmenter l'intérêt que les lecteurs pourront lui porter. D'autant plus que ces informations seront directement mises en avant sur la 4^e de couverture de votre livre.

2.3 – Choix de vos services optionnels payants

Dans ce même mail, nous vous invitons également à vous connecter sur votre compte auteur afin de choisir vos services optionnels payants, à savoir :

- une relecture et correction de votre manuscrit
- un service d'aide à l'écriture
- la création de votre couverture : personnalisée, création graphique ou création illustrée
- la création d'une bande-annonce pour votre livre
- la réalisation d'une interview vidéo

Trois choix s'offrent à vous pour payer vos services optionnels : par carte bancaire, par virement ou par chèque.



3 – Mise en page, réalisation de votre couverture et des autres services

Dès qu'Edilivre aura reçu votre contrat de publication signé, l'équipe éditoriale se chargera de mettre en page votre manuscrit ainsi que de réaliser votre couverture et les différents services que vous aurez choisis (sous réserve de leur paiement).

4 – Modifications et finalisation

Une fois les précédentes étapes terminées, Edilivre vous enverra par mail les éléments suivants afin de finaliser votre livre :

- les maquettes de votre ouvrage : il s'agit du BAT (Bon A Tirer), composé de votre couverture au format JPEG et de votre manuscrit mis en page au format PDF.

- trois documents Word, nommés « Couverture - Modifications », « Corps de texte - Modifications » et « Exemples - Modifications » : par le biais de ces deux premiers documents Word, vous pourrez lister les modifications ou corrections que vous souhaitez apporter à votre BAT si la couverture ou le corps de texte ne correspondent pas à vos attentes ; et pour savoir compléter ces deux fichiers, vous pourrez vous référer au troisième fichier d'exemples.

Si vous avez des modifications ou des corrections à faire, adressez-nous par mail le fichier de modifications complété. Lorsque nous le recevrons, nous vous enverrons un mail de confirmation dans les meilleurs délais afin de vous assurer que notre service a bien réceptionné votre demande.

Le fichier de modifications, celui concernant le corps de texte, ne devra pas dépasser quarante pages. Dans le cas contraire, vous devrez souscrire à une nouvelle mise en page facturée 120 € TTC. Après réception de votre paiement, nous vous demanderons d'effectuer vos modifications directement sur votre manuscrit mis en page au format Word que nous vous enverrons. Puis nous pourrons réaliser la nouvelle mise en page de votre ouvrage.

Notre équipe éditoriale apportera elle-même les modifications souhaitées et vous fera parvenir par mail un nouveau BAT mis à jour dans un délai pouvant aller de 2 à 4 semaines. Vous pourrez alors vérifier que toutes les modifications souhaitées ont été apportées.

Si vous désirez apporter d'autres changements, vous pourrez nous renvoyer un nouveau fichier de modifications. Ce travail de finalisation vous est offert dans la limite de 3 échanges de BAT. Si toutefois vous souhaitez d'autres échanges, vous devrez payer des frais d'édition de 49 € pour chaque BAT supplémentaire.



Une fois le BAT validé, votre ouvrage sera publié et il ne sera plus du tout possible de le modifier. Tout auteur souhaitant apporter des corrections post publication sera dans l'obligation de résilier son contrat de publication et de procéder à un nouveau dépôt.

5 – Dépôt légal et attributions d'ISBN

L'édition et la mise en vente de votre livre nécessitent deux démarches administratives obligatoires :

- le dépôt d'un exemplaire à la Bibliothèque nationale de France.
- l'attribution de numéros ISBN (International Standard Book Number). Il s'agit d'un numéro international qui permet d'identifier de manière unique les livres. Deux ISBN seront attribués à votre livre, un pour sa version papier et un pour sa version numérique.

En tant qu'éditeur, Edilivre s'occupe de ces démarches auprès des organismes concernés. Vous n'avez donc pas à vous en soucier.

6 – Création de votre livre au format papier et numérique

Edilivre attache particulièrement d'importance aux nouvelles technologies et souhaite que ses auteurs soient les premiers à en bénéficier. Pour cette raison, dans le cadre de l'édition de votre livre papier, Edilivre vous offre la création de sa version numérique au format PDF sans DRM, c'est-à-dire sans protection, afin que votre fichier puisse être lu par vos lecteurs sur leurs différents appareils (tablette, ordinateur, smartphone...).

7 – Mise en vente

Vos futurs lecteurs pourront se procurer votre ouvrage très facilement. Votre livre sera mis en vente sur la librairie en ligne d'Edilivre.com, sur les principaux libraires internet tels qu'Amazon.fr, Chapitre.com et Fnac.com (liste non exhaustive) et référencé auprès de 3 000 librairies et 10 000 points de vente via le réseau Dilicom.

A travers le Pack Ebook, l'un de nos services optionnels payants, nous vous proposons également de créer votre livre numérique au format Epub et de le mettre en vente sur les principales plates-formes de livres numériques : iBooks d'Apple, Kindle Store d'Amazon, Kobo by Fnac, Bookeen, Chapitre.com et Read&Go d'Orange.

8- Durée d'engagement avec Edilivre

Votre contrat est conclu pour une durée indéterminée. Chaque partie pourra y mettre fin en observant un préavis de trois mois à date de réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de rupture de contrat sur la demande de l'auteur avant la publication du livre ou en cas de rupture de contrat sur la demande de l'auteur pendant les 8 (huit) premiers mois de mise en ligne et de mise en vente de l'ouvrage, le remboursement des frais éditoriaux engagés par Edilivre d'une valeur forfaitaire de 450 (quatre cent cinquante) euros sera demandé à l'auteur.

9 - Si vous souhaitez éditer votre livre dans une autre langue ou au format audio

Edilivre ne proposant pas encore ces types de services, vous êtes libre de pouvoir éditer vous-même, ou à travers un prestataire, votre livre dans une autre langue ou au format audio. Nous vous demandons juste d'en tenir informé le service éditorial d'Edilivre.

Contact du Service Editorial

Si vous avez d'autres questions auxquelles ce document ne répond pas, n'hésitez pas à contacter notre service éditorial :

- par téléphone au **01 41 62 14 41/42**
- par mail à **publication@edilivre.com**

LA DISTRIBUTION ET LA MISE EN VENTE DE VOTRE LIVRE

Les formats de diffusion

En version papier : couverture quadrichromie 250 g, papier intérieur bouffant 80 g, principalement aux formats 11/18 cm, 13/20 cm et 17/24 cm.

En version numérique : au format PDF sans DRM, c'est-à-dire sans protection, afin que votre fichier puisse être lu par vos lecteurs sur leurs différents appareils (tablette, ordinateur, smartphone...). A travers le Pack Ebook, l'un de nos services optionnels payants, nous vous proposons également de créer votre livre numérique au format Epub et de le mettre en vente sur les principales plates-formes de livres numériques : iBooks d'Apple, Kindle Store d'Amazon, Kobo by Fnac, Bookeen, Chapitre.com et Read&Go d'Orange.

L'impression à la demande de votre livre

L'impression à la demande signifie que votre livre sera imprimé au fur et à mesure des commandes passées par les clients. Il n'y a donc pas de tirage minimum effectué, les livres imprimés deviennent des livres vendus. Aucun livre n'est donc envoyé au pilon et aucune matière première n'est utilisée inutilement. Cette organisation, construite sur mesure, autour de ce type d'impression nous permet de traiter très rapidement l'ensemble de vos commandes.

Achetez des exemplaires de votre livre avec des tarifs préférentiels jusqu'à -40%

Si vous souhaitez commander des exemplaires de votre livre, rendez-vous dans votre espace « Ma boutique » sur votre compte auteur du site Edilivre.com. Vous pourrez y commander des exemplaires de votre livre en bénéficiant de tarifs préférentiels :

- . de 1 à 9 exemplaires -10 %
- . de 10 à 29 exemplaires -15 %

- . de 30 à 49 exemplaires -20 %
- . de 50 à 99 exemplaires -25 %
- . de 100 à 299 exemplaires - 30 %
- . à partir de 300 exemplaires -40 %

Où votre livre sera-t-il vendu ?

Au format papier sur Edilivre.com avec -5% sur le prix TTC

Parce que nous souhaitons offrir à vos proches et à vos lecteurs les meilleures conditions d'achat, Edilivre propose votre livre, ainsi que l'intégralité de son catalogue de livres papier, avec une réduction de -5% sur le prix TTC.

Au format numérique sur Edilivre.com

En plus du livre papier, nous proposons votre livre au format numérique PDF sur le site Edilivre afin d'offrir à vos lecteurs la possibilité de choisir le format qui leur convient le plus.

Afin d'encourager l'usage de ce format auprès des lecteurs, Edilivre a également mis en place pour l'ensemble de ses livres le pack : « Achat du Livre papier + 1€ = eBook offert » sur Edilivre.com.

Possibilité pour l'ensemble des libraires de commander en direct votre livre à Edilivre

En tant qu'éditeur, Edilivre donne la possibilité à l'ensemble des libraires francophones de pouvoir commander votre livre directement par mail, par téléphone ou par fax en contactant notre service commande.

Référencement auprès du distributeur Cyberscribe

Pour un éditeur, avoir un distributeur est un gage de qualité car il fait office de tiers de confiance. L'objectif du distributeur est d'assurer les services d'expédition et de facturation entre les libraires et l'éditeur.

Référencement sur la base Dilicom auprès de 3 000 librairies et 10 000 points de vente

La société Dilicom propose un service interprofessionnel destiné depuis 1989 à faciliter le développement des échanges de données informatisées dans le secteur commercial du livre, notamment auprès des librairies et des points de vente de livres.

Afin que votre ouvrage puisse être commandé facilement à travers toute la France, nous le référencerons sur la base Dilicom et donc auprès de son réseau composé de 3 000 librairies et 10 000 points de vente.

Nous vous précisons bien que votre livre ne sera pas référencé physiquement en rayon mais pourra être commandé sur demande facilement via Dilicom.

Suite à la publication de votre livre, comptez un délai de 20 jours pour que votre livre soit référencé sur la base Dilicom.

Sachez que l'ensemble des libraires bénéficie de conditions avantageuses pour toute commande de livres Edilivre, à savoir :

- . frais de ports offerts
 - . 30 % de remise sur le prix TTC des livres
 - . 50 % de droit de retour maximum (dans le cadre de dédicace uniquement, dans la limite de quatre exemplaires minimum et de quinze exemplaires maximum).
- N'hésitez donc pas à mettre en avant ces privilèges auprès des libraires de votre région afin qu'ils commercialisent votre livre et acceptent l'organisation de dédicaces dans leur librairie.

Référencement auprès des principaux libraires internet : Amazon, Chapitre.com et Fnac.com

L'un de nos objectifs est de rendre le plus accessible possible l'ensemble des livres que nous éditons afin d'offrir à nos auteurs les meilleurs canaux de distribution. C'est pourquoi votre livre sera également disponible à l'achat sur les principaux libraires internet, à savoir : Amazon.fr, Chapitre.com et Fnac.com (liste non exhaustive).

Les délais pour que votre livre soit correctement référencé sont les suivantes :

- . sur Amazon : 20 jours
- . sur Chapitre.com : 60 jours
- . sur Fnac.com : création de la page du produit à 30 jours, enrichissement de la page avec votre résumé et votre couverture à 60 jours.

Contact du Service Client

Si vous avez d'autres questions auxquelles ce document ne répond pas, n'hésitez pas à contacter notre service clients :

- par téléphone au **01 41 62 14 40**
- par mail à **client@edilivre.com**

BIEN COMPRENDRE VOS VENTES ET VOS DROITS D'AUTEUR

Droits d'auteur sur vos ventes au format papier et numérique



Comme indiqué dans votre contrat d'auteur, vous toucherez une rémunération égale à X % (cf. votre contrat) du total des ventes HT réalisées sur vos livres papier et numérique. Pour rappel, le prix HT correspond au prix TTC moins la TVA, aussi bien sur les livres au format papier que numérique. Le versement de vos droits d'auteur pour l'année N a lieu une fois par an vers la fin du 1^{er} semestre de l'année N+1. Exemple : vous toucherez vos droits d'auteurs sur vos ventes pour l'année 2013, vers la fin du 1^{er} trimestre de l'année 2014.

En cas de rupture de contrat de la part de l'auteur, celui-ci ne pourra prétendre recevoir ses droits d'auteur si ceux-ci sont inférieurs à X € (cf. votre contrat).

Comptabilisation de vos droits d'auteur

Edilivre commencera à comptabiliser vos droits d'auteur à partir de votre X^{ème} (cf. votre contrat) exemplaire vendu.

Montant minimum pour toucher vos droits d'auteur

Les rétrocessions de droits d'auteurs d'une année d'un montant net inférieur à 79 € (cf. votre contrat) par ouvrage ne pourront donner lieu au paiement, et seront reportées sur l'exercice suivant. Par exemple, si l'auteur bénéficie de 40 € de droits d'auteur pour l'année N, ces droits d'auteur ne seront pas payés l'année N, mais crédités par avance sur l'année N+1.

Versements des cotisations obligatoires sur vos droits d'auteur

Le versement de vos droits d'auteur est assujéti à des cotisations obligatoires à reverser auprès de l'AGESSA, un organisme qui assure la protection sociale des auteurs depuis 1978. Le montant de l'ensemble des cotisations à reverser est d'environ 9 % du montant total de vos droits d'auteur.

Les différentes cotisations sont les suivantes :

- . Cotisation maladie : 0,85 % du montant brut HT des droits d'auteur
- . C.S.G. : 7,50 % de 98,25 % du montant brut HT des droits d'auteur
- . C.R.D.S. : 0,50 % de 98,25 % du montant brut HT des droits d'auteur
- . Contribution auteur : 0,35 % du montant brut HT des droits d'auteurs

Edilivre se chargera pour vous de reverser ces cotisations dues à l'AGESSA.

Suivre les ventes de votre livre sur Edilivre.com

Afin de vous permettre de suivre quotidiennement les ventes de votre livre, Edilivre met à votre disposition des tableaux de bord récapitulatifs que vous pouvez consulter à tout moment directement via votre compte auteur sur Edilivre.com. Rendez-vous dans l'onglet « Mes ventes ».

Vous y trouverez également pour chaque vente un certain nombre de détails tels que la date de commande, le type de client, le format, la quantité...

Contact du Service Client

Si vous avez d'autres questions auxquelles ce document ne répond pas, n'hésitez pas à contacter notre service client :

- par téléphone au **01 41 62 14 40**
- par mail à **client@edilivre.com**

GERER LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION AUTOUR DE VOTRE LIVRE

Chez Edilivre, les auteurs sont les pièces maîtresses de leur promotion. Nous nous efforçons de leur donner un maximum d'outils et de supports de communication afin de promouvoir leurs œuvres.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils qui vous permettront de mieux organiser la communication et la promotion de votre livre. Plus un auteur fera de promotion autour de son livre, plus il aura de chance d'en vendre.

Exploitez votre réseau personnel et professionnel

Votre propre réseau comprend d'une part votre famille, puis d'autre part vos différents cercles d'amis et de connaissances. N'oubliez pas que ceux-ci sont vos premiers fans, ils seront les plus à même d'apprécier et d'être touchés par vos mots. Au-delà de ce réseau personnel, vous pouvez également compter sur votre réseau professionnel avec vos collègues, vos partenaires ou bien encore vos clients.

Créez et animez votre communauté



Le meilleur moyen de faire vivre votre œuvre et de toucher de nouveaux lecteurs est de créer et d'animer une communauté autour de celle-ci. De nos jours, la façon la plus simple et pratique d'y parvenir est de créer une Page Facebook qui sera dédiée à votre livre. Pour cela, rien de plus simple. Il vous suffit de vous rendre sur le site internet de Facebook. Si vous n'en avez pas déjà, il vous sera demandé de créer un compte utilisateur. Une fois votre compte créé, vous pourrez créer une Page Facebook à l'image de votre livre et y inviter vos amis.

Nous vous encourageons à l'animer en y partageant toutes informations relatives à la vie de votre œuvre : dédicaces, concours littéraires, ventes, récompenses, mises en avant dans les médias, photos, vidéos... Plus vous animerez votre communauté, plus vous aurez de chance de fidéliser vos lecteurs et d'en séduire de nouveaux. Lorsque vous aurez créé votre Page Facebook, n'oubliez pas de tenir informé le service communication d'Edilivre afin qu'il devienne également fan de votre page.

Si vous ne souhaitez pas utiliser Facebook, vous pouvez tout simplement constituer une mailing liste de vos lecteurs et communiquer régulièrement auprès d'eux via l'envoi de mails. Les plus courageux et débrouillards d'entre vous peuvent également créer leur propre site/blog via des outils de création simplifiés tels que WordPress ou bien encore OverBlog.

Rejoignez votre Club Auteurs Edilivre

Edilivre s'associe aux auteurs de chaque région de France, en Belgique et en Suisse à travers les Clubs Auteurs Edilivre. L'objectif de ces clubs est de créer des communautés d'auteurs afin de leur permettre de se rencontrer, lors de dîners ou d'échanges littéraires, et de s'entraider, lors de salons ou dédicaces, en partageant leur passion. Nous vous encourageons donc à rejoindre le Club Auteurs Edilivre de votre région. Cela vous permettra de rencontrer les auteurs de votre région et d'organiser avec eux de nombreux événements pour promouvoir votre livre.



Chaque Club Auteurs bénéficie d'une Page Facebook sur laquelle les auteurs membres peuvent échanger ensemble. Pour trouver votre Club Auteurs, rendez-vous sur le site internet d'Edilivre ou sur Facebook en vous rendant directement sur la Page Facebook du club et en cliquant sur « J'aime ».

Distribuez votre argumentaire auprès des libraires de votre région et organisez vos séances de dédicaces

Afin de vous donner un maximum d'outils pour promouvoir votre livre, nous vous créons un argumentaire que vous pourrez utiliser librement.

Cet argumentaire reprend les principales informations de votre livre : titre, auteur, biographie, résumé, format, nombre de pages, prix TTC, ISBN et contact presse. Les libraires sont l'un des réseaux les plus efficaces pour faire connaître votre livre et le commercialiser par la même occasion.

Nous vous encourageons donc à aller à la rencontre d'un maximum de libraires dans votre ville, votre département et votre région afin de leur transmettre, en main propre, l'argumentaire de votre livre. Cela permettra à chaque libraire de vous rencontrer physiquement et de vous demander des informations complémentaires s'il le souhaite. En tant qu'auteur, vous restez le meilleur communicant quand il s'agit de parler de votre travail.

Sachez que l'ensemble des librairies bénéficie de conditions avantageuses pour toute commande de livres Edilivre, à savoir :

- . frais de port offerts
 - . 30 % de remise sur le prix TTC des livres
 - . 50 % de droit de retour maximum (dans le cadre de dédicaces uniquement, dans la limite de quatre exemplaires minimum et de quinze exemplaires maximum).
- N'hésitez donc pas à mettre en avant ces privilèges auprès des libraires de votre région afin d'y commercialiser votre livre ou d'y organiser vos séances de dédicaces.



Offrez à votre livre une bande-annonce

Aussi court qu'efficace ! Nous vous proposons de créer une bande-annonce vidéo pour votre livre. Elle présentera votre oeuvre de façon synthétique, personnalisée et dynamique. D'une durée moyenne de 45 secondes, votre bande-annonce sera composée d'images, de textes et d'une musique de fond entraînante liés à l'univers de votre livre. Une fois montée, elle sera mise à votre disposition puis diffusée massivement sur notre site ainsi que sur les réseaux sociaux : YouTube, Facebook, Twitter et Google+. La vidéo reste le meilleur support pour promouvoir un livre. Pour plus d'informations sur ce service, [allez sur ce lien](#). Pour voir un exemple de bande-annonce [cliquez-ici](#).

Tenez informés les journalistes de votre ville

Les médias restent l'un des moyens de communication le plus rapide pour faire connaître votre oeuvre. Afin de vous aider à médiatiser votre livre, Edilivre vous propose de vous fournir, au format informatique Excel, la liste des journalistes et des médias couvrant l'actualité de votre ville. Si vous souhaitez recevoir cette liste, veuillez adresser une demande par mail au service communication d'Edilivre.

Précision importante : l'envoi gratuit d'exemplaires de votre livre aux journalistes par Edilivre n'est possible que si la demande est faite par un journaliste directement auprès du service communication d'Edilivre. Autre précision, les exemplaires envoyés aux journalistes à titre de service de presse ou à toute autre fin de promotion ne pourront pas donner lieu au versement de droits d'auteurs.

Profitez des salons et événements littéraires régionaux et nationaux

Edilivre attache particulièrement d'importance aux événements locaux et régionaux dédiés à l'univers de la littérature et de l'écriture. En tant qu'auteur, Edilivre vous propose de participer gratuitement tout au long de l'année aux rencontres littéraires et aux salons du livre de votre région. Vous pourrez donc profiter des stands d'Edilivre pour promouvoir votre oeuvre et organiser vos séances de dédicaces.

Tous les mois, nos newsletters vous tiendront informé des événements à venir auxquels vous pourrez participer. De plus, sachez que les auteurs participant à des salons bénéficient de tarifs avantageux pour acheter des exemplaires de leurs livres.

Les grands salons littéraires annuels sont incontournables dans le secteur de l'édition. Chaque année, Edilivre participe à ces rassemblements et propose à ses auteurs de bénéficier gratuitement de ses stands pour organiser leurs séances de dédicaces et aller à la rencontre de leurs lecteurs. Edilivre vous donnera donc la possibilité de participer aux Salon du Livre de Paris et à la Foire du Livre de Bruxelles. Vous serez tenu informé par mail des dates d'inscriptions. Il n'y a généralement pas assez de places pour tous les auteurs, vous devrez donc être le plus réactif possible.

Pour consulter la liste des salons auxquels vous pouvez participer, [cliquez sur ce lien](#).

Participez aux concours et prix littéraires

Les concours et les prix littéraires représentent de formidables tremplins pour un livre et son auteur. Edilivre vous invite donc à y participer au maximum. Une recherche sur internet vous permettra de trouver assez facilement les différents concours et prix existants auxquels vous pourrez participer.

Précision importante : afin de pouvoir concourir à ce type d'événement, les organisateurs peuvent être amenés à demander d'une part des frais d'inscription, et d'autre part plusieurs exemplaires du livre à inscrire en compétition. Selon l'événement auquel vous souhaitez concourir, Edilivre peut prendre à sa charge ces éléments sous certaines conditions. Pour savoir si Edilivre peut vous aider à participer à un concours ou à un prix littéraire, veuillez adresser votre demande par mail au service communication d'Edilivre à actualite@edilivre.com.

Offrez-vous une formidable vitrine avec l'interview vidéo



Afin d'enrichir le contenu autour de votre livre et de le rendre plus attractif, Edilivre vous donne la possibilité de réaliser une interview vidéo d'une durée d'environ sept minutes durant lesquelles vous vous confierez en répondant à des questions personnalisées en fonction de votre profil et de votre œuvre.

Pour illustrer et animer vos réponses, l'interview sera complétée par des images, photos ou illustrations que vous fournirez à Edilivre. Le tournage et le montage ont lieu dans les studios d'Edilivre à Saint-Denis avec des professionnels des métiers de l'audiovisuel. Si vous êtes intéressé par l'interview vidéo, rendez-vous dans la boutique de votre compte auteur sur le site Edilivre afin de la commander directement en ligne.

Livrez-vous en répondant à notre interview écrite

Edilivre aime apprendre à connaître ses auteurs et partager cette rencontre avec le plus grand nombre. Afin de permettre à ses auteurs de partager leur aventure en tant qu'écrivain et de séduire de nouveaux lecteurs, Edilivre leur propose de réaliser une interview écrite composée d'une dizaine de questions envoyées par mail. Cette interview est ensuite mise en avant sur la page du livre du site Edilivre ainsi que sur les réseaux sociaux d'Edilivre, Facebook et Twitter. Si vous souhaitez faire une interview écrite, veuillez adresser votre demande par mail au service communication d'Edilivre.

Utilisez et distribuez vos supports de communication : cartes de visites, affiches...

Comme nous l'avons évoqué précédemment, en tant qu'auteur, vous êtes le meilleur ambassadeur pour communiquer sur votre livre. Pour vous y aider, Edilivre vous propose tout un ensemble de supports de communication à utiliser sans modération : des affiches, des cartes de visites, des cartes de vœux, etc. L'ensemble de ces supports de communication sont entièrement personnalisés à l'image de votre livre. Pour les commander, rendez-vous directement dans la boutique de votre compte auteur sur le site Edilivre.

Assurez-vous de bien recevoir les newsletters d'Edilivre

Afin de vous tenir informé de nos dernières actualités, événements, nouveaux produits et services, Edilivre vous adressera tous les mois une newsletter. Cette newsletter est généralement envoyée lors de la première quinzaine de chaque mois. Votre boîte mail ne connaissant pas l'adresse email que nous utilisons pour envoyer cette newsletter, il est fort probable que celle-ci arrive directement dans vos spams ou courriers indésirables. Pour éviter cela, nous vous demandons de bien penser à l'ajouter à votre carnet d'adresses « actu@actu.edilivre.com ».

Rejoignez Edilivre sur les réseaux sociaux

Rejoignez Edilivre sur les réseaux sociaux afin d'être tenu informé le plus rapidement possible des dernières actualités :

- . sur [Facebook](#)
- . sur [Twitter](#)
- . sur [Youtube](#)
- . sur [LinkedIn](#)
- . sur [Google+](#)

Contact du Service Communication

Si vous avez d'autres questions auxquelles ce document ne répond pas, n'hésitez pas à contacter notre service communication :

- par téléphone au **01 41 62 14 46 / 39**
- par mail à **actualite@edilivre.com**

Editions Edilivre APARIS

175, boulevard Anatole France - Bâtiment A, 1^{er} étage
93200 Saint-Denis

Tél. : 01 41 62 14 40 / Fax : 01 41 62 14 50

<http://www.edilivre.com>